



**NATIONS  
UNIES**



**Convention sur la lutte  
contre la désertification**

Distr.  
GÉNÉRALE

ICCD/COP(7)/8  
20 juillet 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES  
Septième session  
Nairobi, 17-28 octobre 2005  
Point 13 a) de l'ordre du jour provisoire

**QUESTIONS EN SUSPENS**

**Étude de l'article 47 du règlement intérieur**

Note du secrétariat

**RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Le présent document fournit des informations sur les travaux menés par la Conférence des Parties depuis sa deuxième session au sujet de l'article 47 de son règlement intérieur (relatif à la majorité requise).

À sa septième session, la Conférence des Parties souhaitera peut-être, compte tenu des éléments pertinents de l'historique de la question, décider de supprimer le texte entre crochets, conférant dès lors sa forme définitive à cet article sur la majorité requise pour l'adoption de décisions par la Conférence des Parties, à moins qu'elle ne préfère envisager d'autres possibilités.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. HISTORIQUE DE LA QUESTION .....	1 – 3	3
II. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	4 – 5	3
III. DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE .....		3

## I. HISTORIQUE DE LA QUESTION

1. L'historique de la question est présenté dans le document ICCD/COP(6)/6 en ce qui concerne les travaux sur cette question en suspens et son évolution de la deuxième à la cinquième session de la Conférence des Parties.
2. À sa sixième session, la Conférence des Parties a pris note du rapport du secrétariat publié sous la cote ICCD/COP(6)/6 et a prié le secrétariat d'inscrire l'étude de cet article en suspens du règlement intérieur à l'ordre du jour de sa septième session (décision 21/COP.6).
3. Le texte de l'article 47 du règlement intérieur, tel que modifié par la décision 21/COP.2, est annexé au document ICCD/COP(3)/13.

## II. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4. Ainsi qu'il est proposé dans le document ICCD/COP(6)/6, la Conférence des Parties, s'appuyant sur les éléments pertinents de l'historique de la question de l'article 47 du règlement intérieur, souhaitera peut-être parvenir à un accord en la matière et supprimer le texte entre crochets.
5. Les autres possibilités présentées dans le document susmentionné restent valables pour conférer sa forme définitive à cet article sur la majorité requise pour l'adoption de décisions par la Conférence des Parties:
  - a) Adopter le principe du consensus pour toutes les questions de fond;
  - b) Décider qu'il faudra parvenir à un accord par un vote à la majorité simple ou à la majorité qualifiée lorsqu'il est impossible d'adopter une décision par consensus;
  - c) Déterminer quelles sont les décisions qui doivent être prises par consensus et celles qui doivent l'être par un vote à la majorité; et
  - d) Décider s'il convient de comptabiliser les voix des Parties sur de telles questions en fonction du nombre de Parties présentes et votantes ou en fonction du nombre total des Parties à la Convention.

## III. DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

ICCD/COP(6)/11/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa sixième session – Mesures prises
ICCD/COP(6)/11	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa sixième session – Délibérations
ICCD/COP(6)/6	Questions en suspens – Étude de l'article 47 du règlement intérieur

ICCD/COP(5)/11/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa cinquième session – Mesures prises
ICCD/COP(5)/11	Rapport de la Conférence des Parties sur sa cinquième session – Délibérations
ICCD/COP(5)/7	Questions en suspens – Examen de l'article 47 du règlement intérieur
ICCD/COP(4)/11/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa quatrième session – Mesures prises
ICCD/COP(4)/7	Questions en suspens – Examen de l'article 47 du règlement intérieur
ICCD/COP(3)/20/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa troisième session – Mesures prises
ICCD/COP(3)/13	Questions en suspens – Examen et approbation des articles du règlement intérieur non encore arrêtés: article 47
ICCD/COP(2)/14/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième session – Mesures prises
ICCD/COP(1)11/Add.1	Rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa première session – Mesures prises

-----